

Lencouacq

BULLETIN MUNICIPAL 2017 - N°28



Sommaire

Tarifs et locations	3
Budget 2017	4
Le cimetière	5
Le Pont – Le SICTOM	6
SIVU de la Gouaneyre	7
La Journée du Livre	8

Les Associations

Le Comité des fêtes	9-10
L'USL & LENCARUE	11
L'ACCA	12
LOUS DE SAINT LOUP	13
CULTURE ET PATRIMOINE	13-14
Les Pompiers	14-15
Amical Detection Landes	15-16

Infos Locales	17
Horaires	18
Etat-Civil	19

Bulletin d'Informations Communales

Directeur de la publication :

Gérard PORTET

Rédaction :

Gérard PORTET

Yves LABAT

Patrick ARROYO

Michelle SPERANDIO

Conception/Impression :

Mairie de Lencouacq

Tirage : 250 exemplaires

Dépôt légal : 04/12/2017

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Plus le temps passe et plus l'issue fatale se rapproche ; celle de la fin de nos petites communes.

Force est de constater, et ce sans rentrer dans un conflit politique, que quotidiennement nous devons nous inquiéter de notre « 515 », ligne oh combien importante dans notre budget.

Les dotations d'Etat sont réduites d'année en année avec en contrepartie de nouvelles obligations et nul espoir de rapport de nos forêts avant plusieurs années.

Les avis diffèrent quand au regroupement de communes et pour ma part Lencouacq doit rester Lencouacq.

La perte des commerces et administrations est une chose, mais la perte d'identité en est la pire.

Il est bien évident que nous ne dresserons pas de barricades, mais malgré tout nous resterons vigilants aux décisions gouvernementales.

Dans le chapitre négatif nous avons dû supporter de nombreuses ruptures de réseau téléphonique ou internet, gênantes certes mais nécessaires à l'amélioration de la communication ; affaire à suivre.

Pour l'instant la commune continue à vivre et investir en particulier dans la création d'un nouveau lotissement, d'une remise en état de fonctionnement de notre réseau d'assainissement ainsi qu'une extension, l'adduction d'eau potable au quartier « La Séougue » et la mise en conformité de nos établissements et sites recevant du public, accessibles aux personnes handicapées.

En conclusion, le Conseil Municipal et les employés communaux, vous invitent à la cérémonie des vœux, **le samedi 6 janvier 2017, à la salle des fêtes à 19 heures,**

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous

Gérard PORTET
Le Maire

Tarifs des travaux en régie - Location salle des fêtes

Régie Matériel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, fixe les tarifs suivants applicables depuis le du 1^{er} janvier 2015 :

Tracteur + chauffeur	40 €/h
Tracteur + girobroyeur + chauffeur	60 €/h
Tracteur + Remorque + chauffeur	40 €/h
Tondeuse - débroussailleuse+ employé	30 €/h
Immobilisation remorque	22 €/journée
Débroussailleur + chauffeur	60 €/h

Le Conseil Municipal, de part le coût des pièces détachées, décide que le tracteur-tondeuse n'est pas mis en location. De ce fait l'utilisation chez les particuliers devient interdite.

Régie location salle des fêtes, tables, chaises, et vaisselle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, FIXE les tarifs suivants applicables depuis le du 1^{er} janvier 2015 :

Un chèque de caution de 200 € sera remis par le locataire au moment de la réservation ainsi que la signature d'une convention entre les deux parties. Un état des lieux contradictoire sera dressé avant et après la location.

A - SALLE DES FETES : Ces tarifs sont à la journée.

Période d'hiver : du 01 novembre au 15 avril.

	ETE	HIVER	OBSERVATIONS
Associations locales et associations caritatives à but humanitaire.	Mise à disposition gratuite de la salle.		
Associations extérieures : (manifestations avec repas)	150 €	180 €	Location sans vaisselle
Réunion	50 €	80 €	
Particuliers de la commune	50 €	80 €	Location sans vaisselle
Particuliers extérieurs	250 €	300 €	Location sans vaisselle
Salle Dulon	20 €	20 €	Utilisation de la cantine seule
Location vaisselle : 30 €			

B - LOCATION DES TABLES, CHAISES ET VAISSELLE

Un chèque de caution de 100 € sera demandé au locataire si la location n'est pas associée à la réservation de la salle des fêtes. Table : 1,00 € l'unité. Chaise : 0,30 € l'unité.

Vaisselle : 30 € quelque soit la quantité louée.

En cas de perte, de détérioration ou de casse des dits matériels, il sera facturé :

- Table 30 € - Chaise 15 €
- Assiettes (plate, creuse ou dessert) : 3 € - Verre : 2 €
- Tasse et sous tasse : 2 €
- Couverts (couteau, cuillère, fourchette, petite cuillère) : 1 € par pièce. - Carafe : 3 €

Budget 2017 et investissements

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2016	Budget 2017	TOTAL (= RAR + 2017)
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	40 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles		197 149,15	237 149,15
Total des dépenses d'équipement		40 000,00	207 149,15	247 149,15
16	Emprunts et dettes assimilés		8 514,42	8 514,42
Total des dépenses financières		0,00	8 514,42	8 514,42
Total des dépenses réelles d'invest.		40 000,00	215 663,57	255 663,57
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	215 663,57	255 663,57
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				37 316,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				292 980,09
Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2016	Budget 2017	TOTAL (= RAR + 2017)
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	32 000,00	77 390,00	109 390,00
16	Emprunts et dettes assimilés		100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'équipement		32 000,00	177 390,00	209 390,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)		4 072,34	4 072,34
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		45 316,52	45 316,52
Total des recettes financières		0,00	49 388,86	49 388,86
Total des recettes réelles d'invest.		32 000,00	226 778,86	258 778,86
021	Virement de la section de fonctionnement		32 924,24	32 924,24
041	Opérations patrimoniales		1 276,99	1 276,99
Total des recettes d'ordre d'invest.		0,00	34 201,23	34 201,23
TOTAL		32 000,00	260 980,09	292 980,09
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				292 980,09

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		
Chap.	Libellé	Budget 2017
011	Charges à caractère général	67 757,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	82 990,00
65	Autres charges de gestion courante	92 070,50
Total des dépenses de gestion courante		242 818,38
66	Charges financières	2 527,71
Total des dépenses réelles de fonct.		245 346,09
023	Virement à la section d'investissement	32 924,24
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct	1 276,99
Total des dépenses d'ordre de fonct.		34 201,23
TOTAL		279 547,32
Chap.	Libellé	Budget 2017
70	Produits des services, domaine et vent	33 169,00
73	Impôts et taxes	70 607,00
74	Dotations, subventions et participations	102 479,00
75	Autres produits de gestion courante	32 783,40
Total des recettes de gestion courante		239 038,40
Total des recettes réelles de fonct.		239 038,40
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)	
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00
TOTAL		239 038,40
Résultat reporté		40 508,92
Recettes de fonctionnement cumulé		279 547,32
Autofinancement prévisionnel		32 924,24

La municipalité de Lencouacq possède également les budgets annexes suivants :

- Budget de la Forêt équilibré à **45 469,52 €** en fonctionnement et **75 816,30 €** en investissement
- Budget du Cercle des travailleurs équilibré à **16 415,34 €** en fonctionnement et **23 553,63 €** en investissement
- Budget de fonctionnement du CCAS équilibré à **3 538,67 €**.

L'année 2018 verra la création d'un budget annexe pour le lotissement (obligation légale).

Une fois de plus nous avons subi la diminution des dotations ce qui nous a amené à réduire encore toutes les dépenses de fonctionnement. A ce stade il n'est plus possible de réduire les dépenses sans supprimer des services, ce que nous n'avons pas voulu faire pour cette année.

La vente d'un logement communal et le reboisement de la forêt communale nous ont permis de préparer quelques opérations :

- Reboisement tranche 2 : effectué
- Reboisement tranche 3 : en cours (devrait être fini avant la fin de l'année).
- Création d'un lotissement communal au lieu-dit Lagrave. La réalisation de ce lotissement et la vente des lots devrait nous permettre de disposer d'une trésorerie suffisante pour aborder les années à venir.
- Réalisation de la première tranche des travaux d'accessibilité concernant les accès extérieurs des bâtiments public. Après appel d'offre, c'est l'entreprise Batistan qui a été retenue. Nous espérons qu'en plus de l'accessibilité, ces travaux participeront à la rénovation du centre bourg.

Le dossier de la station d'épuration n'a toujours pas abouti. Par contre nous avons lancé deux opérations d'assainissement :

- Extension des réseaux route de Retjons et quartier de la Moutouère.
- Rénovation et mise aux normes de l'ensemble du réseau afin de supprimer l'entrée d'eaux parasites et assurer un meilleur fonctionnement de la station d'épuration existante.
- Eclairage public : les lampadaires de l'allée des érables vont être remplacés par des lampadaires neuf munis de LED. Pour le quartier de la Moutouère seule les blocs éclairant vont être remplacés par des blocs à base de LED. Ceci devrait nous permettre de réaliser quelques économies. Ces opérations ont été subventionnées par le SYDEC et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

Le Cimetière et sa végétation

Lieu de mémoire et de recueillement où la symbolique est forte, le cimetière est un espace singulier. Il a longtemps été entretenu de façon très intensive en éradiquant la moindre « mauvaise herbe ». Or, l'évolution réglementaire récente, la loi Labbé (dite loi zéro-phyto), la mise en accessibilité et l'éveil des consciences aux risques des pesticides obligent à repenser la gestion de ce lieu public si particulier du village.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 il est donc interdit d'utiliser tout produit phytosanitaire pour le traitement des espaces publics. En application de cette loi, la commune de Lencouacq a décidé de faire évoluer le cimetière vers un cimetière paysager et enherbé.

C'est donc bien une volonté municipale de laisser pousser l'herbe dans le cimetière.

Dans le cadre des travaux d'accessibilité programmée, la municipalité va refaire les allées principales, et mettre en place un système de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement.

Le reste des surfaces va devenir petit à petit une zone enherbée qui sera entretenue par l'agent communal (tonte et rotofil trois à quatre fois par an).

Nous vous demandons de participer à cette évolution en évitant de gratter et stocker les mauvaises herbes.

La présence de ces zones vertes, diminue l'érosion en facilitant l'infiltration des eaux. De plus la présence de cours d'eau à proximité et d'une zone Natura 2000 nous impose ces quelques précautions.



Le Pont du Cimetière

Un nouveau Pont a fait son apparition dans le village.

Les riverains ont dû s'en apercevoir, la circulation a été quelque peu bouleversée sur la route de Retjons au niveau du cimetière. En effet la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) a décidé de changer entièrement le pont entre « Lacrouts » et « l'Usine ».

Cela a duré quelques jours et de ce fait les Lencouacqais (ses) ont pu circuler sur l'emplacement de la ligne de chemin de fer qui reliait autrefois la gare de Lencouacq au « Jourets ». Nous nous excusons pour ce léger contre temps mais regardez comme il est beau et grand ce fameux pont.



Le 11 Novembre 2017



Pour le 99^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918, la cérémonie s'est déroulée, comme chaque année, au monument aux morts à 10h00.

La FNACA de Lencouacq étant dissoute suite au décès du Président, DULUC Yvan, le discours de l'UFAC a été lu par les enfants de Lencouacq suivi du discours de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées lu par M. le Maire. Le porte drapeau de la commune était une nouvelle fois présent ainsi que les corps constitués. Merci à Mme NICOLAS d'avoir impliqué les élèves à cette cérémonie.

SICTOM – Ordures ménagères

Du nouveau pour le ramassage des ordures ménagères.

A partir du 1^{er} Janvier 2018 tout va changer en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères ainsi que leur facturation.



La Communauté des Communes Landes Armagnac dont Lencouacq fait partie a sous-traité ce ramassage au SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) du Marsan.

De ce fait l'emplacement des conteneurs et l'installation de bacs semi-enterrés dans le village vont être revu et la manière de facturer ce service va évoluer début d'année 2018. Les nouveaux équipements seront opérationnels en 2019.

Dans le courant de l'année une information sera donnée à tous les villageois sur cette importante modification.

Le SIVU de la Gouaneyre

- Président du SIVU : Frédéric DUPRAT (Maire d'Arue)
- Secrétaire du SIVU : Corinne LABARBE
- Ecole d'Arue : Nelly DELACROIX
Cycle 1 (TPS/PS/MS/GS)
- Ecole de Cachen : Simon CLAEREBOUT
Cycle 2 (CP/CE1/CE2)
- Ecole de Lencouacq : Céline NICOLAS
Cycle 2 et 3 (CE2/CM1/CM2)
- ATSEM à l'école d'Arue : Nathalie LARCHÉ
- ✓ Cuisinières : Sophie FUENTES (Arue)
Florence IRAZOQUI (Cachen)
Jacqueline DESCAC(Lencouacq)
- Accueil périscolaire : Sophie FUENTES (Arue)
Alice NADEAU (Cachen)
Julie PLEUMECKERS (Lencouacq)
- Chauffeur du car : Dominique GILLET

Année scolaire 2016/2017 :

Les élèves de l'école de Lencouacq ont participé à diverses manifestations et activités :

- Novembre 2016
 - «Du Cinéma Plein Mon Cartable» : *Tout en haut du monde*
- Janvier 2017
 - «Du Cinéma Plein Mon Cartable» : *Phantom boy*
 - Théâtre du Pégly : *Les petits doigts qui touchent*
 - Théâtre Le Molière : *Pipa polo, une épopée orientale*
- Avril 2017
 - Rencontre sportive à Pouydesseaux : volley-ball
- Mai 2017
 - Pôle Culturel du Marsan : *Xihiko (danse)*
 - «Du Cinéma Plein Mon Cartable» : *Lamb*
- Juin 2017
 - Rencontre sportive à Mont de Marsan : athlétisme

- Visite du musée de l'hydraviation et du musée des traditions à Biscarrosse.

Un mobilier plus adapté a été acheté. Nous disposons de plusieurs meubles de bibliothèque.

Rentrée 2017 :

Madame Nelly DELACROIX, à l'école d'Arue, succède à Madame Dominique PENE partie à la retraite.

Entrées et sorties des élèves

Pour des raisons de sécurité, les entrées et sorties de l'école de Lencouacq se feront de la manière suivante :

- Les élèves qui prennent le ramassage scolaire utiliseront le portail « d'en bas » (Rue du Foirail).
- Les élèves qui sont véhiculés par leurs parents ainsi que ceux qui sont à pied, utiliseront le portail « d'en haut » (place du Foirail).

En accord avec la municipalité, il est désormais convenu que les véhicules stationneront sur le parking d'en haut de la place du Foirail.

Manifestations prévues sur le regroupement au profit de nos coopératives scolaires :

En avril 2018 : Loto à Cachen.

Vendredi 15 juin 2018 : Kermesse à Lencouacq.

Nous vous y attendons nombreux !

Journée du Livre 2017

La Journée du Livre, de la Poésie et de l'Artisanat, qui a eu lieu pour la 5^{ème} année consécutive, s'est déroulée le 11 Juin 2017.

Nous n'avions pas prévu les élections législatives ! Cet oubli nous a valu de remplacer la salle des fêtes par un chapiteau, fièrement dressé sur la place du Foirail... mais a nécessité aussi un peu plus de travail pour notre équipe de bénévoles, que nous tenons à remercier très chaleureusement !!!

L'organisation de la journée fut un peu « bousculée » par ces changements, mais les exposants, plus nombreux que les années précédentes, en furent tout aussi satisfaits.

Les Editions Claire lorrain firent honneur à notre journée en présentant les ouvrages d'une dizaine d'auteurs, dont Juvénal Thiaré Abita, déjà présent l'année dernière.

Le concours de poésie sur le thème de « la Fête » inspira un peu moins d'adultes que les années précédentes, mais les enfants des écoles de Bourriot-Bergonce, Cachen, Gabarret (primaire et collège) et Lencouacq, encadrés par leurs enseignants répondirent « présent » pour nous offrir de très jolies créations.

A eux tous nous disons : Bravo !

Enfin, des félicitations particulières aux enfants de l'école de Lencouacq qui nous ont fait le plaisir de se produire sur scène dans un spectacle librement inspiré des fables de La Fontaine. Un moment apprécié de tous qui nous a permis d'admirer les qualités de mémoire, le sens de l'humour et le talent de comédien de nos jeunes artistes !

Merci à tous et à toutes pour votre implication dans le déroulement de cette journée et, bien entendu, à l'année prochaine !



Les Associations

Le Comité des Fêtes

Francis IRAZOQUI et Thierry BOUGUE

Grâce à la réussite de nos manifestations, nous continuons notre démarche d'amélioration de l'équipement de l'association.

Cette année nous avons acheté :

- Un boulier avec deux variétés de cartons (plaques et unitaires) pour 549€,
- Des plateaux, des couverts, des verseuses à café, des plats pour conserver au chaud... pour 480€.

Ainsi nous réduisons les frais annuels de location. Nous avons aussi refait un tirage de tee-shirts et foulards (1374€) car ils ont été victimes de leur succès l'année passée et nous avons quasiment écoulé tout le stock.

Pour l'instant nous n'avons pas encore fait l'assemblée générale du comité des fêtes, il est donc difficile de vous exposer les projets 2018 ; si ce n'est que les fêtes se dérouleront le week-end du 13 mai 2018.

Donc une fois n'est pas coutume, voici quelques illustrations gentiment fournies par Didier DURIEUX photographe officiel de Lencouacq. Nous en profitons pour le remercier pour sa disponibilité et son implication !!

Vendredi 12/05



Samedi 13/05





Dimanche 14/05



Repas communal le 25/05



Voilà un pêle-mêle qui représente bien l'état d'esprit dans lequel nous sommes au moment des fêtes. Nous remercions tous les bénévoles qui s'impliquent sans compter à nos côtés et sans qui nous ne pourrions pas organiser grand-chose ! Et comme tous les ans, nous faisons un nouvel appel aux bénévoles, n'hésitez plus à venir nous rejoindre. En espérant encore vous retrouver aussi nombreux l'année prochaine mais en attendant nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Union Sportive de Lencouacq

Patrice SAINT-MARC

Renouveau et diversification.

Pour démarrer la saison, un nouvel entraîneur a été nommé, en la personne d'Ahmed Hiri, afin de donner un souffle nouveau à l'équipe. Plusieurs arrivées sont venues densifier le groupe de joueurs qui comporte un peu plus d'une vingtaine d'éléments : jeunes et moins jeunes se côtoient de façon positive au sein de notre petite structure qui vit bien ensemble ! L'objectif affiché est de bien figurer dans le premier tiers de notre poule dans un championnat homogène et relevé.



Des perspectives de « football diversifié » sont également en réflexion, à moyen terme, avec pourquoi pas la création d'une équipe de vétérans ainsi que d'une équipe à 8 dans un tout nouveau championnat en développement croissant au sein du District des Landes : seule une dynamique de groupe permettra à ces projets de voir le jour donc à suivre....

Je tiens à remercier encore une fois tout d'abord notre arbitre officiel Dominique, sans qui la venue de joueurs d'autres clubs ne serait possible, nos dirigeants bénévoles et dévoués qui permettent de perdurer de façon saine et dans une bonne ambiance, nos supporters, nos membres bienfaiteurs et nos bénévoles de l'ombre occasionnels.

Si les projets de développement du club dans sa pratique diversifiée vous intéressent, n'hésitez pas à venir vous présenter lors d'un match du dimanche par exemple.

Que le sport en ruralité puisse demeurer encore sous nos couleurs vertes et blanches !

LENCARUE

Florence IRAZOQUI

Le nombre de licenciées pour la saison 2016 2017 n'a pas évolué : 39 licenciées au lieu de 41 l'année dernière.

Les cours Adultes reportés du mercredi soir au lundi soir avec Nathalie n'ont pas perturbés nos fidèles adeptes qui se sont bien adaptés.

Les cours du mercredi matin avec Stéphanie se sont encore bien déroulés, les Séniors en sont très contentes.

Pour cette année les jours et les horaires ne changent pas et les animatrices non plus : le lundi soir cours Adultes à 18h40 avec Nathalie Larché et le mercredi matin cours Séniors à 10h30 avec Stéphanie Zwick ; les cours durent une heure environ.

Pour information les cours Adultes sont un peu plus intenses que les cours Séniors.

L'assemblée générale a eu lieu le lundi 26 juin, nous y avons décidé pour cette année de garder la même cotisation de 60€.

Merci aux trois communes d'ARUE CACHEN et LENCOUACQ de continuer à nous attribuer une subvention.

Merci à toutes les adhérentes de faire confiance à nos animatrices et merci aussi à ces dernières.

Enfin merci aux bénévoles de m'aider à faire vivre cette association.

J'invite toutes les personnes qui sont intéressées à venir nous rejoindre. Une séance de découverte leur sera offerte.

L'A.C.C.A.

Denis LABAT

L'ACCA de Lencouacq a changé de PRESIDENT.

En ce jour du 08 Juillet 2017, lors de notre assemblée générale, un grand bouleversement s'est produit, puisque notre Président, Monsieur Michel GLEYZE, nous a annoncé sa démission.



Cela faisait un moment qu'il en parlait et qu'il commençait à être fatigué de gérer des problèmes que certaines personnes se faisaient un plaisir d'en chercher là où il n'y en avait pas vraiment.

Le Conseil d'Administration est composé de neuf membres dont la majorité est composée obligatoirement d'un minimum de 5 propriétaires apporteurs de terrain ou de leur mandataire. Deux propriétaires ont bien voulu démissionner pour laisser la place à deux candidats volontaires. Monsieur Gérard GARRABOS, remplacé par Monsieur Gérard PORTET, maire de Lencouacq apporteur des terrains de la commune.

Monsieur Jacques FAGET qui a mandaté Monsieur Thierry BOUGUE afin de le représenter au sein du conseil d'administration.

L'ACCA remercie tout particulièrement ces deux propriétaires, Monsieur Jacques FAGET au conseil d'administration depuis 1991 et Monsieur Gérard GARRABOS depuis 2005.

Avec ces deux nouveaux candidats, le conseil s'est réuni et a voté le bureau qui se compose de la manière suivante :

PRESIDENT : G. PORTET

VICE-PRESIDENT : E. DESCAC

TRESORERIER : D. DUPOUY

SUPPLEANT : M. SPERANDIO

SECRETAIRE : D. LABAT

SUPPLEANT : T. BOUGUE

MEMBRES J-L. GOURGUES et J-L. SAINT MARC

PRESIDENT D'HONNEUR : M. GLEYZE

Mimi élu depuis 1983 a été responsable de battues, vice-président puis Président en 2010 à la suite de R. VALES. Après ces 34 années au service de l'ACCA, il peut être fier de laisser notre association avec un excellent bilan et surtout d'avoir entretenu de très bonnes relations avec les ACCA voisines et la Fédération des Chasseurs des Landes. Ne vous inquiétez pas il est toujours là.

Lous de St Loup

Jean-Paul CASSIAU

L'Association, « LOUS DE ST LOUP » comprend 97 adhérents. De nouveaux membres sont venus nous rejoindre. Nous leur souhaitons la bienvenue. L'année a débuté par l'Assemblée Générale le 11 janvier, selon la tradition, nous avons partagé la galette des rois offerte gracieusement par le club, qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

Nous nous sommes retrouvés le 20 mars, autour d'une table pour fêter l'arrivée du Printemps. Satisfaction générale à recommencer l'an prochain.

Le 21 juin, sortie annuelle, 49 personnes prenaient le bus direction le Béarn. Visite commentée de la ville de Salies de Béarn, Sur la route du restaurant arrêt dégustation à la cave des vigneron de Bellocq (nectar délicieux). Après le déjeuner pris à Bérenx retour à Salies pour la visite des salines.

Le 5 juillet, malgré la chaleur, journée nature avec pique-nique à BROCAS LES FORGES. Le matin petite marche autour de l'étang, pique-nique sous l'abri, après midi détente (cartes, pétanque). Journée très agréable,

Après la trêve du mois d'août, retour aux occupations matérielles avec l'organisation le 1er septembre du repas de la « Saint Leu ». 60 convives se sont retrouvés dans la salle des fêtes dans une ambiance détendue et festive.

Cette année innovation voyage de 2 jours en Périgord noir, les 12 et 13 septembre. Départ très matinal pour des retraités, direction SARLAT. Après un petit déjeuner, visite guidée de cette belle cité médiévale d'une beauté exceptionnelle. L'après-midi direction La Roque-Gageac, au fil de l'eau à bord d'une gabare, nous avons contemplé, châteaux, manoirs, la faune, la flore et la vie des gabariers autrefois.

Après une bonne nuit, nous nous rendons à ST GENIES, pour visiter les jardins du Manoir d'Eyrignac. Jardins mêlant un classique structuré à la Française. Malgré une petite bruine, nous avons pu profiter des belles couleurs des parterres. Pour terminer notre ballade en Périgord direction MONTIGNAC/LASCAUX IV pour la visite du centre de l'art pariétal avec son fac-similé complet retraçant l'histoire de la découverte de Lascaux. Visite insolite au coeur de la préhistoire grâce à une technologie de pointe. Nous garderons de ce voyage un très bon souvenir.

Voilà en quelques mots l'activité de notre association. Nous espérons que de « jeunes retraités » accepteront de nous rejoindre. Nous les attendons, ils ont leur place parmi nous.



Pour être complet, il ne faut pas oublier l'activité marche tous les mardis à 14 heures 30.

Je conclurai ce mot en vous souhaitant à toutes et tous une bonne année 2018, en vous présentant mes meilleurs vœux de santé. Avec une pensée particulière pour les malades, ainsi que pour les familles qui ont eu la douleur de perdre un être cher.



CULTURE ET PATRIMOINE DE LENCOUACQ

Jean-Paul CASSIAU

L'église de notre commune du 18^e siècle présente un grand intérêt architectural et mobilier : maître-autel en marbre rouge « royal », peintures murales, autels latéraux en bois précieux, chaire et statues en bois de la même époque.

Inscrite depuis 2015 aux monuments historiques celle-ci a besoin d'une restauration progressive. Dans un premier temps, il faut trouver des fonds pour une étude non subventionnable des travaux à effectuer. La municipalité, par manque de moyens financiers, a provoqué une réunion afin de constituer une association chargée de récolter des fonds pour financer l'étude.



Il nous faut participer à la sauvegarde de ce patrimoine qui nous a été transmis et que nous léguerons aux générations futures.

Depuis le mois de Mars 2017, l'association loi 1901 déclarée en Préfecture « **Culture et Patrimoine de Lencouacq** » a été créée. Elle est composée de personnes de bonne volonté dans un esprit ouvert (tout en oubliant leur croyance).

Un bureau a été élu,

- Président : Monsieur CASSIAU, Jean Paul
- Vice Présidente : Madame SPERANDIO, Françoise,
- Secrétaire : Madame BALLAND, Geneviève
- Trésorière : Madame LABAT, Fabienne
- Trésorière-Adjointe : Madame CASSIAU, Christine,

Le conseil d'administration est composé de 15 personnes

Pour mener à bien notre action, nous avons besoin de votre aide, rejoignez nous.



L'adhésion à l'association a été fixée à 5 euros par personne. Une carte de membre sera remise. Ceux qui souhaitent faire un don plus important (particuliers, entreprises) recevront un reçu fiscal permettant d'obtenir une réduction d'impôts. Les dons sont à adresser (sous pli cacheté) à la mairie de LENCOUACQ, 5 Rue de l'Eglise. Les chèques devront être libellés à l'ordre de **L'ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE DE LENCOUACQ.**

Dès maintenant, nous tenons à vous adresser un grand merci pour votre soutien qui témoigne du vif intérêt que vous portez à notre patrimoine.

Lors des vœux du Maire, du 06 Janvier 2018, une urne sera à votre disposition dans la Salle des Fêtes.

Les Pompiers de Lencouacq

Stéphane CLOT

2017 restera une année particulière pour les pompiers du centre de secours de LENCOUACQ.

Une saison feux de forêt qui démarre sur les chapeaux de roues et qui se consume rapidement d'elle-même avant la période habituellement critique, alors que les aléas climatiques auraient pu laisser croire le contraire...

Quelques secours à personne qui se sont conclus, pour la grande majorité, de façon positive, même si nos secouristes ont eu à déplorer le décès de notre regretté concitoyen, Claude HUART.

Ainsi, le bilan des sapeurs pompiers du village fait état d'une vingtaine d'interventions comptabilisées à ce jour et paradoxalement, cette situation est un résultat positif au titre du bien-être de la population...

2017 est également une année de mutations et restructurations pour le SDIS des Landes, avec la récente arrivée d'un nouveau directeur départemental, le colonel Eric DUVERGER, les départs à la retraite du lieutenant Georges DEJEAN, chef de pôle local, et de notre camarade Didier DUPRAT, pompier volontaire au village et professionnel à Labrit.

Autre mouvement d'ampleur, d'une portée plus sinistre, la perte d'une vingtaine de postes de pompiers professionnels sur le département et une désaffection grandissante pour le volontariat chez les sapeurs pompiers landais.

Dans un monde de plus en plus pointilleux et procédurier, cette diminution du nombre de pompiers professionnels a déjà pour conséquence, une compensation opérationnelle reportée vers le volontariat, effet pervers qui impose également un comportement plus professionnel pour chaque volontaire.

Mais pour que ce dispositif fonctionne il faut trouver des volontaires...

Tâche particulièrement ardue du fait d'une époque de plus en plus contraignante et instable, où les emplois du temps professionnels, l'évolution des comportements sociaux et l'appréhension liée au poids des responsabilités du sapeur pompier, étouffent insidieusement le volume de temps consacré aux concitoyens.

Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, gérer un métier est déjà compliqué, alors imaginer la prise en compte d'un deuxième...

Sans parler des patrons et chefs d'entreprises qui sont logiquement de plus en plus réticents à libérer, en cours de journée, leurs personnels afin que ceux-ci puissent assurer totalement leur engagement, car il ne faut pas occulter le fait que ces divers responsables subissent aussi l'impact grandissant des contraintes liées à nos modes de fonctionnement actuels...

Il est à craindre que cette situation et ces restructurations finissent par impacter le centre de secours local où force est déjà de constater que les pompiers sont de plus en plus sollicités en intervention sous le régime de la carence.

Et sans parler du nombre de volontaires qui fond comme neige au soleil...



Mais la nature s'est toujours régénérée de façon cyclique et il serait souhaitable qu'il en soit de même pour l'humain, même si les actions de ce dernier ont tendance à avoir un impact plus irrémédiable sur tout ce qui l'entoure...

Comme dit le vieil adage, «après la pluie le beau temps», et les sapeurs pompiers de LENCOUACQ suivront cette logique en vous souhaitant une bénéfique année 2018 !

Amicale Détection Landes

Marc HOUZÉ

Cette année 2017 a été pour notre association une année faite de joie pour ceux à qui elle a porté assistance mais aussi de peine suite à la disparition de deux membres de notre amicale.

Notre assemblée générale s'est tenue à Pujo-le-Plan le 12 février où l'équipe dirigeante a été reconduite. Les orientations prises en 2016 avec les instances archéologiques du Service Régional de l'Archéologie ont été réaffirmées et de nombreux contacts ont été pris avec des organismes départementaux de recherches archéologiques amateurs.

L'association a participé activement à l'étude puis à l'exposition temporaire du trésor monétaire de Gourbéra au musée de Borda à Dax (découverte fortuite faite en 1985 d'un dépôt monétaire gallo-romain).

Le dimanche de Pâques comme à son habitude, notre association a pu organiser son habituelle chasse aux œufs de Pâques en partenariat avec l'Office du Tourisme de Vieux-Boucau. Cette année c'est un record de participants avec plus de 270 enfants qui ont pu rechercher et retrouver les 1800 œufs en chocolats cachés sous le sable de la plage du lac marin.

Notre opération "Objets Perdus" nous a permis de retrouver et restituer plus de 38 objets (18 bijoux dont 9 alliances, 13 clefs de voitures ou d'appartements, 4 téléphones portables et 3 divers). La recherche de biens familiaux dans une vieille demeure béarnaise nous a permis de retrouver de nombreux objets de valeur pour le plus grand bonheur de son propriétaire.

Une sortie orpillage, fin septembre en Ariège, a réuni pour le week-end une majorité des membres de l'association autour d'un grand moment de convivialité. Tout le monde a pu batiller les sables aurifères du Salat sous un soleil radieux et repartir avec de nombreuses paillettes d'or.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour la famille de Carine qui nous a quitté suite à une longue maladie. De même, nous nous joignons à celle de Jean-Philippe, membre récent de notre amicale, qui est décédé subitement en fin d'année dernière.



INFORMATION A LA POPULATION

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis Mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité sont transférées à la Mairie de Roquefort.



De plus, l'Etat simplifie vos démarches :

- les CNI délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les CNI valides au 1^{er} Janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarches particulières.
- Les CNI restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18ans).

Cependant cette nouvelle loi ne s'applique qu'en France, pour voyager à l'étranger votre carte doit être valide selon les dates mentionnées au dos de celles-ci.

Pacte civil de solidarité (Pacs)

Au 1^{er} Novembre 2017 les PACS sont transférés à l'Officier d'Etat-Civil des communes. Vous pouvez donc faire la demande auprès de votre mairie de domicile.

Constitution du dossier de PACS :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).



Préfecture : Nouvelle génération

A compter du 02 Novembre 2017, la préfecture ouvre le Plan Préfecture Nouvelle Génération concernant les Permis de conduire et les certificats d'immatriculation des véhicules et ce par le biais de téléprocédure.

Ce qui explique la fin du dépôt de dossier papier. Il convient de vous préciser que tous les dossiers transmis par voie postale vous seront retournés.

COMMENT FAIRE POUR LES DEMARCHES LIEES AU PERMIS DE CONDUIRE ?

- Connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS. Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les points numériques en préfectures et sous-préfectures sont à votre disposition.
- Pour une première demande de permis de conduire, vous pouvez solliciter votre école de conduite.

COMMENT FAIRE POUR LES DEMARCHE LIEES A L'IMMATRICULATION DES VEHICULES ?

- Connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS. Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les points numériques en préfectures et sous-préfectures sont à votre disposition.
- Ou bien ayez recours aux services proposés, d'ores et déjà, par les professionnels de l'automobile. Ils peuvent vous facturer ce service rendu.

SITE POUR LES DEMARCHES : www.demarches.gouv.fr ou www.ants.gouv.fr



HORAIRES DE LA MAIRIE & PERSONNEL DE LA COMMUNE

- Marie VELAY, Titulaire de la Fonction Publique, adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe.
- Jean-Michel EDALITI, adjoint technique principal Territorial de 1^{ème} classe
- Jackie DESCAC, adjoint technique Territorial de 2^{ème} classe
- Isabelle CLOT, adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe

HORAIRE DE LA MAIRIE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h et 13h à 16h30

Mercredi : 9h à 13h

HORAIRES DE LA DECHETERIE DE ROQUEFORT

Lundi : 13h30 - 18h00

Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 18h00

Vendredi : 8h30 - 12h30

Samedi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 18h00



DIPLOMES

Damien LESPES – BREVET DES COLLEGES avec mention
Guillaume DULIN – CAP Chauffeur, livreur marchandise

Numéros utiles

A LENCOUACQ :

Pompiers : 05 58 93 00 18
La Poste : 05 58 93 04 00
La Mairie : 05 58 93 04 27
Fax : 05 58 93 02 92
E-mail : mairie.lencouacq@wanadoo.fr
Le site : <http://lencouacq.levillage.free.fr>

A ROQUEFORT :

AMI : 05 58 45 52 65
Point Relais Emploi : 05 58 45 57 57
Communauté de Communes des Landes
d'Armagnac : 05 58 45 66 93
Mission locale Roquefort – Labrit :
05 58 05 75 75
Assistante sociale : 05 58 45 25 04
Gendarmerie : 05 58 45 76 39
CIAS des Landes d'Armagnac :
05 58 44 38 62 ou 05 58 45 58 85

Egalement,

Conseil Départemental des Landes,
Direction Solidarité départementale : 05
58 05 40 40
SINEL : 05 58 44 84 84
Assistante sociale du Conseil
Départemental
Direction solidarité départementale :
05 58 45 25 04
IM'ÂGE (Information Multiples 3ème âge
du Conseil Départemental) : 0 800 400 404
Dépannage EDF : 09 72 67 50 40
Dépannage France Télécom : 1013
Frelons et guêpes : 05 58 51 03 19
SAMU : 15
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
N° vert téléalarme : 0 800 40 04 04

Etat Civil

Décès et Mention de décès :

- Yvan DARCOS – le 29/10/2017
- Rkia MOKTHARI Née ZOUBAIR– le 12/10/2017
- Jean, Jacques REMAUT – le 03/10/2017
- Jeanne, Albertine CAPDEVILLE – le 12/09/2017
- Gilbert BARIS – le 01/09/2017
- Simonne LAPORTE – le 12/07/2017
- Yvan DULUC – le 26/06/2017
- Marie DUPOUY née DAUBA – le 26/06/2017
- Guy BROUQUEYRE – le 25/05/2017
- Claude, Albert HUART – le 21/05/2017
- Pierre, Jean PERRIER– le 10/05/2017
- Geneviève RANDE – le 23/04/2017
- Gabrielle, Julia LHERBIER Née ROUBERT – le 18/04/2017
- Georges, Marcel CASSAGNE – le 05/01/2017

Mariage :

- Olivier SIMON et JAEGER Sandra – le 26/08/2017

Naissance :

- Irys, Oihana BELALA de M. BELALA William et Mlle ROUTA Hélène – le 15/05/2017

Le Maire, le Conseil Municipal,

Le Centre Communal d'Action Sociale

Vous souhaitent une bonne et heureuse année

2018

Et vous convient à la cérémonie des Vœux de la
municipalité

Le 06 Janvier 2018,

Dans la Salle des Fêtes à 19h00